



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **parcoursup**
Entrez dans l'enseignement supérieur

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

 [@parcoursup_info](https://twitter.com/parcoursup_info)

 [@parcoursupinfo](https://www.facebook.com/parcoursupinfo)

   [@etudiantgouv](https://www.instagram.com/etudiantgouv)

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux
→ **Jeudi 8 avril 2021** (23 h 59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

- **projet de formation motivé** pour chaque vœu formulé
- rubrique « **préférence et autres projets** »
- **pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- **bulletins scolaires** (remontés par le lycée ou à saisir manuellement)
- rubrique « **activités et centres d'intérêt** » (facultative)
- **fiche de suivi** pour les étudiants en réorientation ou en reprise d'étude (facultative)
- **fiche de liaison** pour les candidats en situation de handicap (facultative)

Les projets de formation motivés

- > Pour chaque vœu formulé
- > Expliquer sa **motivation** et son **intérêt** pour la formation et **ses atouts** pour y réussir
- > Un exercice utile pour préparer la **3ème épreuve du Grand Oral**

Rédiger son projet de formation motivé

Sur Parcoursup, pour chaque vœu formulé, vous devez expliquer en quelques lignes ce qui vous motive pour cette formation. Cette démarche vous permettra avant tout de réfléchir à ce qui vous intéresse dans telle ou telle formation, au moment de la formulation d'un vœu. Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à en parler avec vos professeurs principaux ou, si vous êtes étudiant.e, au service orientation de votre établissement.

>>> Les informations nécessaires pour rédiger son argumentaire

Le « projet de formation motivé » doit être décrit dans un encart spécialement prévu à cet effet sur la plateforme. Limité à 1500 caractères, il équivaut à une lettre de motivation qui ne pourra donc pas être exigée par ailleurs, au titre des « pièces demandées » par l'établissement. Faites le point sur les informations dont vous aurez besoin pour bien rédiger l'argumentaire de votre projet. Il n'est ni nécessaire ni souhaitable de mentionner votre identité (nom, prénom...) dans votre projet de formation motivé.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES

Les caractéristiques de la formation visée (cf. fiche de présentation de la formation sur Parcoursup) :
- contenu et organisation des enseignements ;
- compétences et connaissances (cf. attendus nationaux et/ou complémentaires) ;
- possibilités de poursuite d'études et/ou de débouchés professionnels ;
- conseils sur les parcours recommandés au lycée.

Vos compétences et vos résultats scolaires en relation avec les compétences et connaissances attendues par la formation.

Les démarches entreprises pour mieux connaître la formation souhaitée (journées portes ouvertes (JPO), salons, échanges avec des enseignants, professionnels et/ou étudiants ambassadeurs...).

Les expériences scolaires et/ou extra-scolaires en lien avec la formation demandée : portfolio de productions personnelles (dessins, photos...), stages, jobs, participation à des dispositifs de type cordées de la réussite.

A savoir : les formations pour lesquelles vous allez formuler des vœux peuvent tenir compte de votre participation à une cordée de la réussite dans l'examen et le classement des candidatures.

La rubrique « préférence et autres projets »

- Indiquer vos préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.
- Si vous souhaitez candidater dans des formations hors **Parcoursup** ou si vous avez des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux vous suivre durant la procédure et de mieux analyser vos motivations et besoins.

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

- Accessible à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier.

La rubrique « Activités et centres d'intérêt » (facultative)

- > Se démarquer, faire valoir son expérience, ses compétences
- > Parler davantage de soi
- > Mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

Rédiger sa rubrique Activités et centres d'intérêt

Sur Parcoursup, dans cette rubrique, vous pouvez décrire et valoriser vos activités et vos centres d'intérêt afin qu'ils soient pris en compte par les formations lors de l'examen de votre dossier de candidature.

>>> Qu'est-ce que la rubrique Activités et centres d'intérêt ?

Cette rubrique vous permet de mettre en avant votre personnalité, vos valeurs et vos qualités. C'est aussi l'occasion pour vous de faire le point sur tout ce que vous savez faire, même si cela n'est pas en lien direct avec la formation que vous visez. Cette rubrique est un atout supplémentaire pour votre dossier : **elle n'est pas obligatoire mais nous vous invitons à la compléter.**

Voici quelques conseils pour vous aider dans la rédaction. N'hésitez pas à solliciter vos professeurs principaux ou les psychologues de l'Éducation nationale en charge de l'orientation (Psy-EN). Pensez à faire relire cette rubrique par un membre de votre entourage ou par votre professeur principal.e. À l'université, vous pouvez contacter le service d'information et d'orientation si besoin.

Vous pouvez compléter et modifier cette rubrique jusqu'au **8 avril 2021** (23h59, heure de Paris).

La fiche de suivi pour les étudiants en réorientation ou en reprise d'études (facultative)

- Une fiche de suivi à renseigner pour **valoriser les démarches effectuées pour votre nouveau projet d'études**
 - **A compléter par un service d'orientation** (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation, CIO, mission locale...)
 - **Elle est associée à chaque vœu** (rubrique « fiche de suivi d'un projet de réorientation ou de reprise d'études »)
-

La fiche de liaison pour les candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant (facultative)

- **Faciliter et mieux préparer** votre rentrée étudiante
- **Accessible dans votre dossier** (rubrique profil/handicap)
- A renseigner **avant le 8 avril puis à compléter une fois la formation choisie**
- Cette fiche n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Vous pourrez la transmettre à la formation que vous aurez choisie pour préparer votre rentrée.**